



Conseil économique et social

Distr. limitée
7 juillet 2003
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination

Quarante-troisième session

9 juin-3 juillet 2003

Point 9 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur sa quarante-troisième session

Rapporteur : M. Jerry **Kramer** (Canada)

Additif

Questions relatives au programme : projet de budget- programme pour l'exercice biennal 2004-2005

[Point 4 a)]

Chapitre 17

Contrôle international des drogues

1. À sa 14^e séance, le 19 juin 2003, le Comité du programme et de la coordination a examiné le chapitre 17, Contrôle international des drogues, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 [A/58/6 (chap. 17)].
2. Le représentant du Secrétaire général a présenté le chapitre 17 et répondu aux questions soulevées au cours de l'examen du chapitre par le Comité.

Examen de la question

3. Le Comité a accueilli favorablement l'utilisation du système de vidéoconférence à l'occasion de la réunion.
4. Les participants ont exprimé leur ferme soutien au programme du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et à ses objectifs et ont rendu hommage à la qualité du travail accompli ainsi qu'au personnel du programme, notamment en Afghanistan, en Asie centrale et du Sud-Est.
5. Les mesures relatives à l'évaluation thématique qui ont permis de consolider et d'améliorer les services ont été accueillies avec satisfaction. Une préoccupation



s'est fait jour à propos du programme de réforme et du financement du programme qui requièrent l'établissement d'un ordre de priorité pour améliorer la gestion.

6. On s'est félicité des mesures qui ont été prises pour appliquer les recommandations du Bureau des services de contrôle interne.

7. La question a été posée de savoir si un examen de l'utilité des produits a été entrepris conformément à la règle 5.6 du Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Une évaluation approfondie devrait être conduite sur l'utilité des produits. Des questions ont également été posées sur l'augmentation du nombre des publications, sur l'analyse de leurs modalités de distribution ainsi que sur le profil des lecteurs. On a aussi demandé si des évaluations sont menées sur l'impact des publications.

8. Il a été souligné que le contrôle international des drogues est une responsabilité partagée qui exige une coopération internationale concrétisée par une assistance technique et financière, en particulier en faveur des pays en développement. On a en outre relevé que l'assistance juridique dans le cadre du programme de coopération technique s'avère précieuse. On a aussi fait observer qu'il conviendrait d'aboutir à un meilleur équilibre entre la réduction de l'offre et celle de la demande.

9. La présentation des réalisations escomptées sous forme synthétique et le choix des indicateurs de succès qui se sont révélés être à la fois détaillés et créatifs ont été loués. L'équilibre entre l'offre et la demande a été respecté. On a estimé que le sous-programme 1 se montrait moins ambitieux que les autres sous-programmes.

10. On a appuyé les travaux concernant les stimulants de type amphétamine et leurs précurseurs. Une préoccupation a été exprimée à propos de l'absence de mesures des résultats en ce qui concerne cette catégorie de stimulants et leurs précurseurs. On a également souligné l'absence de mesures des résultats à l'égard des *indicateurs de succès* a) et e) i) dans le tableau 17.17.

11. L'expérience du programme dans le domaine du blanchiment d'argent et les enseignements tirés à cet égard ont été notés; toutefois l'absence de toute mention des réalisations escomptées a été relevée.

12. Des préoccupations ont été exprimées à propos de l'affirmation selon laquelle la disponibilité de ressources extrabudgétaires constitue un facteur externe susceptible d'affecter les réalisations escomptées. On a également fait observer que certaines activités opérationnelles ont été financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

13. On a estimé que le PNUCID devrait s'efforcer d'augmenter l'emploi de ses ressources extrabudgétaires durant l'exercice biennal 2004-2005. Au tableau 17.7 ii), sous Mesures des résultats, l'objectif de 90 % d'utilisation des ressources extrabudgétaires représente le même pourcentage qu'en 2002-2003, et est inférieur au taux de 95 % en 2000-2001.

Conclusions et recommandations

14. **En ce qui concerne les mesures des résultats d) du tableau 17.12, le Comité a fait observer que si le mécanisme de consultation annuelle est d'une utilité**

reconnue, l'objectif fixé pour 2004-2005 devrait être plus élevé que l'estimation portant sur 2002-2003.

15. Le Comité du programme et de la coordination a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme relatif au chapitre 17, Contrôle international des drogues, du budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, sous réserve des modifications ci-après, ainsi que les dispositions figurant dans l'avant-propos et l'introduction :

Tableau 17.7

Indicateurs de succès ii) : après le mot « pleine », insérer les mots « et efficace ».

Tableau 17.10

Indicateurs de succès c) : Supprimer les mots « dans les meilleurs délais ».

Tableau 17.12

a) *Mesures des résultats c) i)* : sous « 2004-2005 (objectif) » supprimer le mot « moyenne » et insérer les mots « 75 % de » avant les mots entre guillemets « pleinement satisfaisant »;

b) Supprimer l'*indicateur de succès c) ii)* et supprimer le symbole « i) » devant l'*indicateur de succès c) i)*;

c) *Mesures des résultats f)* : sous « 2004-2005 (objectif) », supprimer le mot « moyenne » et insérer les mots « 75 % de » avant les mots entre guillemets « pleinement satisfaisant »;

d) *Mesures des résultats h)* : sous « 2004-2005 (objectif) », supprimer le mot « moyenne » et insérer les mots « 75 % de » avant les mots entre guillemets « pleinement satisfaisant ».

Tableau 17.13

Réalisations escomptées b) : ajouter les mots « à la demande des gouvernements » après « traités ».

Indicateurs de succès b) : lire : « Nombre d'États Membres ayant bénéficié de l'appui du Secrétariat pour devenir parties à l'un des trois traités relatifs au contrôle des drogues ».

Indicateurs de succès c) : insérer les mots entre virgules « avec l'appui du Secrétariat » après « désignant, ».

Tableau 17.15

Indicateurs de succès a) : remplacer le mot « adoptant » par les mots « ayant adopté avec l'appui du Secrétariat ».

Indicateurs de succès b) : insérer les mots « avec l'appui du Secrétariat » après « mis en place ».

Indicateurs de succès c) : insérer les mots « avec l'appui du Secrétariat » après « utilisent ».

Indicateurs de succès d) : insérer les mots « avec l'appui du Secrétariat » après « mis en place ».

Tableau 17.17

a) Objectif 1

i) *Indicateurs de succès* a) : lire « Un appui accru du PNUCID aux États Membres en vue d'établir ou de renforcer des stratégies nationales visant à réduire ou éliminer les cultures illicites, notamment des mesures complètes telles que des programmes relatifs aux activités de développement de substitution, à la répression et à l'éradication »;

ii) *Indicateurs de succès* b), c) et d) : insérer entre virgules les mots « avec l'appui du Secrétariat » après les mots « pays qui »;

iii) *Indicateurs de succès* e) i) : insérez entre virgules les mots « avec l'appui du Secrétariat » après les mots « d'États Membres qui ».

b) Objectif 2

Indicateurs de succès a) : insérer entre virgules les mots « avec l'appui du Secrétariat » après le mot « qui ».

16. Le Comité a demandé que les responsables des programmes figurant au chapitre 17 respectent pleinement le Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation.